

SYNDICAT FRANÇAIS DES FABRICANTS DE PILES ET D'ACCUMULATEURS PORTABLES

Paris, le 18 décembre 2007

Les piles et accumulateurs portables et la protection de l'environnement

C'est bientôt la fin de l'année et avec elle les offres de cadeaux parmi lesquels figureront sans nul doute de nombreux équipements électriques et électroniques et des jouets fonctionnant à l'aide de piles ou d'accumulateurs portables (également appelés piles rechargeables).

Les piles et accumulateurs sont des produits très utiles et même parfois indispensables dans notre univers quotidien; ils sont aussi précieux en fin de vie car, lorsqu'ils sont recyclés, les métaux valorisés servent ensuite à fabriquer de nouveaux produits

Ne jetez pas vos piles et accumulateurs usagés dans la nature ou dans les poubelles, rapportez les dans les points de collecte. Ainsi vous contribuerez à la protection de l'environnement.

La protection de l'environnement est bien évidemment aussi l'affaire des fabricants et ceux-ci s'en préoccupent depuis de nombreuses années. Leurs actions sont très concrètes au prix d'investissements massifs.

Depuis 1993, toutes les piles d'usage courant (piles cylindriques et piles plates salines et alcalines), soit 98% en poids des piles vendues en France sont **sans mercure**.

En 1999, les piles bouton contenant plus de 1% de mercure ont été retirées du marché. Aujourd'hui, seules certaines piles bouton (alcalines, à l'oxyde d'argent, zinc air) qui représentent 0,01% en poids des piles vendues contiennent un peu de mercure, les piles bouton au lithium n'en contiennent pas.

Un programme de recherche et de développement a été lancé afin de supprimer totalement le mercure de toutes les piles bouton à l'horizon 2011.

Dans les années 90, des efforts considérables ont été entrepris pour développer de nouveaux types d'accumulateurs sans métaux lourds (NiMH et Lithium). Depuis 2002, les ventes de ces produits sont en forte croissante.

Les piles sont maintenant plus performantes que naguère et les salines sont de plus en plus souvent remplacées par des alcalines qui durent plus longtemps.

Les piles rechargeables, qui peuvent représenter le choix approprié pour alimenter certaines applications, contribuent à la diminution du volume des piles mises sur le marché.

Les membres du SPAP sont fermement engagés dans la protection de l'environnement.

En 2003, ils ont créé la société COREPILE qui gère la filière dédiée et mutualisée de collecte et de recyclage des piles non rechargeables et rechargeables en fin de vie. Ils financent, avec les autres adhérents, cette société au prorata de leurs mises sur le marché annuelles.

COREPILE collecte actuellement 21.000 points de collecte et le nombre de ceux-ci est en constante progression. Le tonnage de piles et accumulateurs collecté en 2007 enregistre une hausse de 20% par rapport à 2006 avec 6.200 tonnes.

1 milliard de piles et 81,2 millions de piles rechargeables ont été vendues sur le marché français en 2006. Le taux de collecte des piles en France en 2006, calculé par l'ADEME, est de 31,2%. Il dépend beaucoup du geste citoyen du consommateur. Toutes les piles collectées sont recyclées.

Le SPAP regroupe les principaux fabricants de piles et représente 65% des mises sur le marché en France.

Contact: Georges Goguet - Tél. 01.45.05.70.63 Site web: <u>www.spap.fr</u>